
**Arrêté ministériel portant agrément de l'organisme Espace
rencontre Hainaut, en tant que partenaire apportant de
l'aide aux justiciables**

A.M. 13-12-2017

M.B. 20-02-2018

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2017, l'organisme Espace Rencontre Hainaut sise avenue Maistriau, 68, à 7000 Mons est agréé en qualité de partenaire apportant de l'aide aux justiciables.

L'organisme Espace Rencontre Hainaut est agréé pour exercer la mission suivante :

- aide au lien pour l'arrondissement judiciaire du Hainaut.

La dérogation aux titres requis concernant madame Brigitte SAUVAGE est accordée.

L'agrément prend effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de six ans.